

*à M. Salmon de la main
souvenir amical
G. F.
3*

INSTITUT DE FRANCE

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

RAPPORT

DE LA COMMISSION

DES ÉCOLES D'ATHÈNES ET DE ROME

SUR LES TRAVAUX DE CES DEUX ÉCOLES

PENDANT LES ANNÉES 1888-1889

PAR

M. GEORGES PERROT

Lu dans la séance du 7 février 1890.



PARIS

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN-DIDOT ET C^{IE}

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE, RUE JACOB, 36

M DCCC XC

INSTITUT DE FRANCE.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

RAPPORT

DE LA COMMISSION

DES ÉCOLES D'ATHÈNES ET DE ROME

SUR LES TRAVAUX DE CES DEUX ÉCOLES

PENDANT LES ANNÉES 1888-1889

PAR

M. GEORGES PERROT

Lu dans la séance du 7 février 1890.



PARIS

TYPOGRAPHIE DE FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE, RUE JACOB, 56

M DCCC XC

INSTITUT DE FRANCE.

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES.

RAPPORT

DE LA COMMISSION

DES ÉCOLES D'ATHÈNES ET DE ROME

SUR LES TRAVAUX DE CES DEUX ÉCOLES

PENDANT LES ANNÉES 1888-1889

PAR

M. GEORGES PERROT

Lu dans la séance du 7 février 1890.

MESSIEURS,

L'École d'Athènes nous a envoyé quatre mémoires, ceux de MM. Lechat et Doublet, de troisième année, de MM. Bérard et Jamot, de seconde année. M. Legrand n'est arrivé en Grèce qu'au mois de janvier 1889; il a dû, d'après le règlement qui est aujourd'hui en vigueur, employer toute sa première année à se mettre au courant, à apprendre la langue, à étudier les musées d'Athènes, à faire son apprentissage de voyageur en accompagnant dans leurs tournées leurs camarades qui ont déjà l'expérience

du pays; nous savons qu'il n'a pas manqué à ce devoir.

Des quatre travaux qui nous ont été adressés, c'est celui de M. Lechat qui est le plus remarquable, qui apporte le plus de faits nouveaux et d'idées personnelles. Il a pour titre *Étude sur les sculptures archaïques de l'Acropole d'Athènes*; l'auteur y a joint un atlas formé de trente-trois photographies qui représentent tout au moins la plupart des monuments qu'il décrit; on est ainsi à même de vérifier et presque toujours de reconnaître la justesse des observations que lui suggèrent ces figures, celles que l'on a trouvées, plus ou moins mutilées, en déblayant jusqu'au roc le sol de l'Acropole d'Athènes, d'abord en 1882 et 1883, puis surtout entre les années 1885 et 1889. Dans une courte introduction, M. Lechat commence par mettre en lumière tout à la fois l'intérêt et les difficultés du sujet qu'il a entrepris de traiter. Aujourd'hui que paraît close la suite des découvertes qui ont remis au jour tous ces fragments de la plus ancienne plastique athénienne, il est nécessaire de les classer, de les ranger, autant que possible, dans l'ordre chronologique et de constituer ainsi une série continue. M. Lechat se propose de remonter aux œuvres les plus anciennes et de descendre la suite des temps, en notant à chaque monument nouveau le maintien ou l'altération des caractères que présentent déjà les œuvres antérieures, en montrant comment se maintiennent les traditions locales ou ce qu'apporte une influence étrangère; il signale, au moment où elles se produisent, toutes les variations du style et suit ainsi la marche de ce progrès constant qui conduit la sculpture jusqu'aux œuvres parfaites qui seront la gloire du siècle de

Périclès. Le point de départ ne saurait avoir une date précise, puisque cette date manque aux premiers monuments de la série ; mais le point d'arrivée est bien établi. L'historien s'arrête à l'année 480, à l'année où les Perses, ayant pris Athènes et l'Acropole, ont incendié les temples, renversé toutes les œuvres d'art et mis les statues en morceaux ; car ce sont ces morceaux mêmes, heureusement retrouvés et rajustés tant bien que mal, qui fournissent la matière du présent travail. M. Lechat ne prétend point que les figures retirées de ces remblais sur lesquels se sont assis les édifices de Cimon et de Périclès constituent à elles seules tout l'archaïsme attique ; mais elles en font certainement la partie la plus importante. Les monuments du même style, mais d'une autre provenance, ne se prêtent pas aussi bien à ce groupement méthodique ; ils sont d'ailleurs connus depuis longtemps ; l'auteur se contente donc de les citer, par endroits, à titre d'objets de comparaison. Avant de s'engager dans cette revue de tout un long passé d'art, il sollicite en très bons termes l'indulgence de la critique pour les erreurs et les omissions qu'il n'aurait pas su éviter. La plupart des œuvres sur lesquelles il appellera l'attention sont inédites, ou du moins n'avaient été que signalées et décrites en quelques lignes ; quelques-unes n'avaient été découvertes que depuis trois ou quatre mois à peine quand il s'est risqué à leur assigner une place dans la série ; plusieurs, brisées en de nombreux morceaux, ne sont encore que très incomplètement restaurées ; il règne un très grand désordre dans le musée de l'Acropole, encombré de richesses. Enfin, beaucoup des monuments ainsi exhumés du sol

sont d'un caractère qui était tout nouveau pour les archéologues ; ils se distinguent par des traits qui ne pouvaient manquer de surprendre les connaisseurs les plus expérimentés ; ils soulèvent des problèmes qui sont de nature à susciter de vives et longues controverses.

Ces problèmes, nous ne saurions ici les résoudre ni même les discuter ; mais nous avons le droit de dire que, dans l'appréciation des ouvrages qu'il examine les uns après les autres, M. Lechat fait preuve d'une sagacité pénétrante et d'une rare finesse de tact, qualités qui s'expliquent par l'attention soutenue avec laquelle le jeune archéologue a suivi jour par jour, depuis deux ans, ces fouilles de l'Acropole dont il a donné, dans le *Bulletin de correspondance hellénique*, des comptes rendus si justement remarqués. Lorsqu'on se reporte aux photographies qui nous sont mises sous les yeux, on serait tenté de craindre que cette finesse ne dégénère parfois en subtilité ; on n'y retrouve pas toujours les particularités de l'exécution que signale le critique, ces nuances, ces différences légères dont il se prévaut pour fixer l'âge relatif des monuments ; mais il faut dire que ces images sont, pour la plupart, assez médiocres et qu'elles ne nous montrent chacune de ces figures que sous un seul de ses aspects. Ces épreuves seraient meilleures et plus nombreuses qu'il serait encore difficile, sinon impossible, d'y suivre le travail de l'outil, comme l'auteur du mémoire l'a fait sur les originaux, pendant les longs mois d'étude attentive et patiente jusqu'à la minutie qu'il a données à l'examen de tous ces fragments.

M. Lechat est le premier à reconnaître que le classe-

ment qu'il présente n'a rien de définitif et que des découvertes nouvelles sont appelées à le modifier sur plus d'un point ; mais nous estimons que, dès maintenant, les grandes lignes en sont bien établies, et ce n'est pas un faible honneur pour un débutant que de s'être ainsi attaqué, avec la vaillance de la jeunesse, à un problème devant lequel avaient paru reculer des archéologues plus âgés et plus expérimentés ; les savants qui, comme MM. Studniczka et Winter, s'étaient occupés de ces débris, n'avaient appliqué leur critique qu'à tel ou tel groupe, à telle ou telle statue ; aucun d'eux n'avait essayé d'embrasser l'ensemble de ce développement. Écrit dans une langue élégante et précise tout à la fois qui rappelle les meilleures traditions de l'érudition française, cet essai est certainement un des travaux les plus solides et les plus distingués qu'ait produits, dans ces derniers temps, notre École d'Athènes.

Le mémoire de troisième année que M. Doublet a consacré aux *Voyages de l'empereur Hadrien* n'offre pas au même degré le caractère d'effort personnel et de nouveauté instructive. Ce sujet a déjà tenté plusieurs savants. M. Doublet a pensé que les découvertes récentes de l'épigraphie permettraient d'ajouter quelques détails curieux aux recherches de ses prédécesseurs. Il a réuni, avec un soin dont il faut le louer, tous les monuments élevés en l'honneur de l'empereur Hadrien et où se retrouve son nom ; mais il s'est heurté à deux obstacles qu'il n'a pu surmonter.

D'abord, quand ces monuments ne sont que de simples dédicaces honoraires, ce qui est fréquent, il est difficile de dire s'ils rappellent quelque voyage du prince ou s'ils

sont simplement un hommage qui lui est rendu de loin par quelque sujet dévoué, comme il arrive pour tant de princes qui n'ont jamais quitté Rome. De ce qu'il se trouve dans une ville une inscription dédiée à Hadrien, on ne saurait, sans imprudence, conclure qu'Hadrien a visité cette ville et le district dont elle fait partie. De plus, ces inscriptions, en général, ne sont pas datées, et comme il est telle province où l'empereur a voyagé jusqu'à deux et trois fois, on ne peut, le plus souvent, savoir à quel voyage se rapportent ces témoignages des marbres. M. Doublet a pourtant voulu l'établir. Il lui arrive de le faire d'une manière ingénieuse. Souvent il est moins heureux, ou bien il doit reconnaître qu'il n'y a aucune raison de se décider; il n'expose alors que des conjectures qui, même quand elles offrent quelque vraisemblance, n'entraînent pas l'entière conviction. C'est un crépuscule perpétuel, au milieu duquel M. Doublet nous promène pendant plus de trois cents pages, et qui finit par fatiguer l'œil. Nous ne croyons pas que l'histoire puisse gagner beaucoup à être ainsi encombrée d'hypothèses. Nous pensons donc qu'il faut conseiller à M. Doublet, s'il reprend son mémoire, de mettre à part tous les monuments dont la date est sûre et qui peuvent ainsi fixer la chronologie des courses du prince voyageur; les autres, réunis en bloc, ne serviraient qu'à compléter, d'une manière générale, l'idée que l'on est amené à se faire de son inquiète et prodigieuse activité.

M. Bérard, de seconde année, a étudié l'*Arbitrage international chez les Grecs*. C'est là une des institutions les plus intéressantes de la vieille Grèce. Dès que les Hellènes se sont sentis frères par la communauté de la race, de la

langue et de la civilisation, ils ont aspiré à l'union et ils ont cherché le moyen de vider leurs querelles sans effusion de sang, en soumettant le différend à un arbitre choisi par les deux parties. Les intentions étaient excellentes ; mais les effets, hélas ! n'y répondaient guère. A cet égard comme à d'autres, le système des États de la Grèce antique offre une image réduite de notre Europe actuelle.

M. Bérard a rassemblé tous les exemples d'arbitrage international mentionnés par les historiens ou attestés par les inscriptions. Ces derniers surtout sont nombreux et instructifs, ils forment quelquefois des séries très intéressantes. C'est ainsi que l'on peut suivre, grâce aux textes épigraphiques, la querelle séculaire entre Priène et Samos. Plusieurs de ces textes ne sont connus que depuis peu de temps ; cependant aucun n'est inédit. M. Bérard n'a pas eu l'avantage d'en découvrir de nouveaux ; mais des travaux publiés dans le *Bulletin de correspondance hellénique* montrent qu'il eût été très capable d'éditer le premier et de compléter des inscriptions grecques. Les documents recueillis sont suivis ici de quelques éclaircissements et d'une traduction française. Ils sont rangés d'après un ordre topographique ; une liste chronologique les classe ensuite d'après l'ordre des temps.

Le recueil des pièces est de beaucoup la partie la plus considérable du mémoire. Vingt-cinq pages suffisent à l'auteur pour exposer, d'après ces pièces, les règles les plus généralement observées pour l'établissement et pour le fonctionnement de l'arbitrage, ainsi que les conséquences que pouvait avoir la sentence arbitrale. Les dernières pages contiennent un résumé historique, dont voici

la conclusion : « Chaque cité grecque traîne dans l'histoire une affaire litigieuse qui domine toute sa vie. L'arbitrage n'est qu'un entr'acte de ces longues querelles ; il établit une trêve, jamais la paix. Il devient enfin un instrument d'asservissement entre les mains de Philippe et des Romains. »

On pourrait relever dans ce travail tel passage de Platon mal interprété, ou des accentuations fantaisistes : mais ce sont là des taches légères dans une étude soignée, judicieuse et bien conduite.

M. Paul Jamot consacre un peu plus de cent pages à un essai intitulé : *le Portrait dans la sculpture grecque*. Ce titre ne doit pas induire en erreur ; il ne s'agit pas d'un travail d'iconographie, discutant et rectifiant l'identité, souvent problématique, des nombreuses effigies de grands hommes que la Grèce nous a léguées ; l'auteur a soin de nous en prévenir dès le début. Ce n'est pas non plus une étude d'esthétique sur le style et le caractère de ces portraits. Ce que M. Jamot nous donne, c'est une revue de l'histoire de la sculpture hellénique, faite à l'aide d'une catégorie spéciale de figures, avec celles qui, au lieu de représenter des dieux et des héros, étaient consacrées à des personnages purement humains. Encore ne voyons-nous passer devant nos yeux qu'un choix de ces monuments ; mais ce sont les plus significatifs, et parmi eux figurent, représentés par de belles photographies, nombre de monuments récemment découverts.

Ces différentes classes de figures étaient-elles, chez les Grecs, faites le plus souvent à la ressemblance des personnes ? Était-ce, en un mot, de véritables portraits, et,

comme disaient les Grecs, des figures *iconiques*? Telle est la question délicate et difficile qui se pose et se discute à tout instant dans le travail qui nous occupe. Le titre a le tort de la trancher d'avance et de la préjuger. Le mot *portrait*, inscrit à la première page, jette l'auteur dans une équivoque contre laquelle il ne cesse de se débattre. Fort heureusement, une de ses qualités est la sincérité. Le sens juste et clairvoyant du véritable caractère de l'art grec se joint chez lui à une souplesse d'esprit et de style qui lui permet de se retourner facilement contre son propre système. En réalité, parmi les figures qu'il étudie, il n'y en a presque pas une dont le caractère individuel ne soit contestable et ne lui inspire à lui-même quelques doutes, en sorte que le véritable titre de son étude devrait être plutôt : « De la rareté du portrait dans la sculpture grecque. »

Dès la première époque, les représentations purement humaines ne manquent pas; mais d'abord que peut-on tirer, pour le portrait, d'une suite de statues telles que celles de la voie du temple d'Apollon Didyméen, décapitées ou tellement mutilées que l'on n'y distingue plus aucun linéament du visage? M. Jamot se rejette sur la série des figures nues, aux bras collés le long du corps, que l'on désigne sous le nom d'« Apollons archaïques ». Il a parfaitement raison de les rapprocher des plus anciennes statues athlétiques, comme celle du lutteur Arrachion, décrite avec précision par Pausanias. Cependant son impartialité l'oblige à confesser que ces répétitions d'un type canonique, fabriquées sur des patrons uniformes, étaient aussi employées au besoin pour représenter l'image

divine d'Apollon. Dans de telles conditions, il n'est guère possible de parler de portrait.

Lorsqu'on arrive au plein développement de l'archaïsme grec, les sculpteurs, par de patients efforts, ont réussi à introduire plus de vie et de variété dans le rendu de la forme humaine, progrès qui ne peut résulter que de l'incessante observation de la nature vivante. Aussi l'auteur se flatte-t-il de rencontrer alors de véritables portraits. Il y est encouragé par l'opinion de plusieurs archéologues qui, en publiant récemment quelques remarquables têtes archaïques, ont insisté sur le caractère de personnalité qu'ils croyaient y reconnaître; mais l'illusion est facile en pareille matière. Les dissemblances d'exécution et de style ne font pas des ressemblances individuelles. En dépit des contours plus accentués et déjà plus vivants de ces sculptures, d'autres observateurs y seront surtout frappés de la persistance des traits conventionnels du type grec archaïque. Du reste, sur ce point, nous pouvons laisser au critique le soin de se réfuter lui-même. C'est à propos d'une charmante tête d'éphèbe, découverte dans les fouilles récentes d'Athènes. Quand il considère à part ce morceau de sculpture, il est frappé du caractère individuel de certains traits et particulièrement de la bouche. Est-ce un portrait? Il lui paraît difficile d'en douter. Seulement une seconde tête, celle-là de jeune fille, lui présente exactement le même aspect et jusqu'à cette même bouche, si personnelle. L'aveu que lui arrache sa méritoire franchise est significatif : « Ce ne sont donc pas des portraits! Que de doutes alors nous viennent! Si des œuvres qui, prises à part, nous donnent une si vive impression d'individualité

ne sont pas des portraits, sommes-nous bien sûr d'avoir rencontré jusqu'ici un seul portrait? Quand nous signalions ce qu'il y a d'individuel dans la tête Rampin ou dans la tête Jakobsen, œuvres isolées d'artistes inconnus, peut-être nous aurait-il suffi d'avoir sous les yeux une autre œuvre du même artiste pour renoncer à y voir des portraits, car nous aurions reconnu le même type de visage et jusqu'aux traits particuliers qui tout à l'heure nous semblaient copiés sur le modèle vivant. » On ne saurait mieux dire ni détruire plus bravement ce que l'on a cherché à édifier dans les deux premiers tiers du mémoire.

S'il nous était permis de continuer ici cette analyse, nous n'aurions pas de peine à montrer que M. Jamot, lorsqu'il étudie les figures funéraires et athlétiques du V^e et du IV^e siècle, est amené à confesser, avec sa loyauté ordinaire, que dans ces effigies « tout caractère individuel a disparu »; c'est une attitude athlétique qui est figurée, « et non un certain athlète ». D'autre part, nous demanderions à l'auteur pourquoi il se dérobe et tourne court lorsqu'il arrive enfin, avec Lysippe et son école, à ce qui semble être le vrai sujet promis par son titre; à ces portraits de grands hommes, orateurs, philosophes, poètes, rois ou tyrans, dont le goût se répand après le siècle d'Alexandre et dont l'art grec nous a laissé de si beaux échantillons, dans les bustes et sur les monnaies. Ce n'est pas le lieu d'entrer dans cette discussion; il suffira de dire qu'il y a dans ces pages de l'étude et du talent, quoiqu'elles ne constituent pas précisément un travail de recherches originales, comparable à celui de M. Lechat. On trouve ici surtout les qualités brillantes d'un dilettantisme intelligent

et bien informé. L'auteur manie avec une élégante facilité le langage spécial des beaux-arts; toutefois il fera bien de se méfier de certaines expressions qui seraient mieux à leur place dans le compte rendu d'un *Salon* qu'elles ne conviennent à une étude sur l'art antique. Le principal reproche que nous ayons à lui faire, c'est d'avoir choisi un sujet dont il n'avait pas mesuré d'avance toute la difficulté. Il s'est avancé un peu à la légère sur ce terrain, non sans revenir souvent sur ses pas, par des observations qui font honneur à son jugement et à son goût, mais qui sont presque toujours la négation de sa thèse première.

L'École française de Rome, à laquelle des raisons de famille ou de santé ont enlevé, avant le temps, deux de ses pensionnaires, ne nous envoie que trois mémoires. Le plus important est celui de M. Gsell, qui y achevait sa troisième année d'études. M. Gsell a été chargé, au printemps dernier, de diriger les fouilles que M. le prince Torlonia, Don Giulio, avait désiré entreprendre en Étrurie, dans son domaine de Musignano; une partie de la célèbre nécropole de Vulci se trouve sur ce domaine. Le prince Torlonia faisait tous les frais des travaux; les objets recueillis devaient lui appartenir; mais l'École garderait le droit de décrire et de publier la première les antiquités découvertes au cours des recherches. M. Geffroy avait accueilli ces propositions avec un empressement bien naturel; il conduisit avec prudence et succès les négociations qui furent nécessaires pour obtenir l'agrément du gouvernement italien. Toutes les difficultés une fois levées, les fouilles ont commencé le 11 février 1889; elles ont pris fin le 1^{er} mai. Pendant les quinze premiers jours, M. Gsell a eu

pour compagnon le comte Cozza, inspecteur envoyé par le ministère de l'instruction publique; ensuite il est resté seul, mais secondé par M. Francesco Marcelliani, de Toscanella, qui connaissait la nécropole de Vulci pour en avoir déjà interrogé le sol, et, pendant ce long séjour dans un pays isolé, malsain et où la sécurité même n'est pas complète, il a fait preuve d'un sang-froid, d'une énergie, d'un esprit de suite qui sont des qualités rares, surtout chez un très jeune homme.

Les fouilles ont été faites en trois endroits : 1° Dans la région appelée *Polledrara*, vers le confluent de la Fiora et du Timone ; 2° au nord du célèbre tombeau appelé la *Cucumella* ; 3° sur la rive droite de la Fiora au delà d'un pont antique que l'on nomme *Ponte della Badia*. Une carte jointe au mémoire donne une idée très exacte de la topographie de ce canton. Depuis 1828, la nécropole de Vulci a été souvent explorée. Cependant, outre les tombes déjà visitées, il en restait beaucoup encore à ouvrir. Ce n'étaient malheureusement pas les plus riches ; mais, si les fouilles antérieures avaient donné plus d'objets de prix, jamais travaux d'exhumation n'ont été menés avec une méthode plus sévère, jamais descriptions plus minutieuses n'ont été mises aux mains des archéologues qui voudront étudier la disposition des sépultures étrusques et la composition variable du mobilier funéraire qu'y déposait la piété des parents et des amis.

Le mémoire que nous avons reçu est un manuscrit de trois cents pages auquel sont jointes quarante-quatre planches qui comprennent des plans, coupes et élévations de tombes, plus des spécimens, au nombre de près de

deux cents, des différents types de vases qui ont été fournis par les tombes. Enfin de nombreuses petites figures, dessinées dans les marges du manuscrit, donnent soit la forme d'un objet rare, soit quelques détails d'un plan que les planches ont présenté à plus petite échelle. Grâce à ces secours, on peut suivre avec profit la description méthodique, rédigée avec un soin infini, des cent trente-trois tombes qu'a ouvertes M. Gsell et l'inventaire singulièrement complet qu'il dresse de tous les objets qu'il y a recueillis. Toutes les fois que l'intérieur de la sépulture n'avait pas été bouleversé par les visites des chercheurs de trésors, il indique quelle place chacun de ces objets occupait au fond du puits funéraire ou sur le sol et dans les niches du caveau.

Ce répertoire, si riche et si précis, est d'une grande valeur; mais nous voudrions que M. Gsell ne laissât pas à d'autres l'avantage et l'honneur d'en tirer parti. Si, comme nous y comptons, le mémoire doit être publié un jour, le jeune érudit qui l'a rédigé avec une patience si méritoire serait tenu d'y joindre un travail d'ensemble où il signalerait les faits qui l'ont le plus frappé au cours de sa campagne et où il indiquerait lui-même quelles vues ces faits lui suggèrent sur l'architecture et sur les rites funéraires des Étrusques, sur les changements que cette architecture et ces rites ont subis d'un siècle à l'autre, sur les relations commerciales et l'état de civilisation que laisse supposer la diversité des objets ramassés dans les sépultures. M. Gsell a réuni, au prix de bien des fatigues, des matériaux très précieux; il se doit, il doit aux deux grandes écoles auxquelles il appartient de les

mettre lui-même en œuvre. Dans cette étude que nous attendons et que nous réclamons, il fera certainement preuve de ces qualités d'historien et d'écrivain qu'a développées en lui toute l'éducation qu'il a reçue.

Contemporain à Rome de M. Gsell, M. Léon Cadier était élève de l'École des Chartes; c'est donc vers l'étude du moyen âge que devait se tourner sa curiosité. Il nous a adressé un *Essai sur la grande cour royale de Sicile pendant les règnes de Charles I^{er} et de Charles II d'Anjou*. C'est un second fragment des recherches qu'il a entreprises sur l'administration française dans le royaume de Sicile à la fin du XIII^e siècle. Ce mémoire fait suite à celui que M. Cadier nous avait envoyé l'an dernier sous le titre d'*Essai sur l'administration du royaume de Sicile à la fin du XIII^e siècle* et qui était proprement l'introduction du travail d'ensemble qu'il préparait sur ce sujet difficile. Le présent mémoire reprend quelques-unes des questions touchées dans le précédent et les traite d'une façon plus approfondie. M. Cadier s'efforce de donner satisfaction aux vœux exprimés par la Commission dans le rapport de l'an dernier; il étudie les relations qui ont pu exister entre le mode d'administration établi par les princes angevins dans l'Italie méridionale et celui qui était en vigueur vers le même temps ou dans un temps un peu antérieur en Provence, dans les États du roi de France.

La matière était en grande partie nouvelle. Il existe bien plusieurs travaux italiens, assez étendus, sur les grands officiers du royaume de Naples; mais ces travaux laissent à désirer comme critique et comme méthode, et de plus, comme on pouvait s'y attendre, leurs auteurs ne se précoc-

cupent pas de considérer les institutions similaires de la France. Le travail que M. Cadier nous soumet et qu'il présente modestement comme un premier essai a pour point de départ le remarquable ouvrage de M. P. Durrieu sur les registres du roi Charles I^{er}; mais il est fécond en résultats nouveaux et précis. L'auteur passe successivement en revue les différents offices de la cour de Naples (connétable, amiral, vice-amiraux, maître justicier, proto-notaire et logothète, chambrier, chancelier, vice-chanceliers, sénéchal, maréchaux), indiquant d'après les documents les attributions de chacun et faisant autant que possible la biographie des personnages qui les ont occupés. Avec un grand sens historique, il montre que les attributions de chaque office n'étaient pas absolument fixes et que leur importance dépendait dans une large mesure de la valeur du fonctionnaire. Bien que les archives angevines aient été sa source principale, il a cependant fait bon usage de documents d'une autre origine, notamment d'un formulaire de la cour de Charles II, conservé en manuscrit au Vatican, et d'un *style* de la cour des comptes de Naples (*ritus curie officii rationum*), dont le manuscrit appartient à notre Bibliothèque nationale. Nous conseillons à M. Cadier de revoir ce travail, de manière à le mettre en complet accord avec celui dont nous avons rendu compte l'an dernier; nous remarquons qu'il trouverait peut-être avantage à refondre ces deux travaux, de manière à n'en former qu'un seul ouvrage qui embrasserait toute l'histoire de l'administration des princes angevins. Au moment où nous songions ainsi à l'avenir, nous avons appris la mort de M. Cadier, qui succombait, dans le midi de la France, à la maladie

de poitrine contre laquelle il avait lutté, sans jamais interrompre ses recherches et ses travaux pendant ses trois années de séjour en Italie. Nous ne pouvons qu'envoyer l'expression de notre respectueuse sympathie à la famille si douloureusement frappée. M. Cadier aurait certainement fait honneur à l'École de Rome. Votre Commission n'hésitait pas à reconnaître dès maintenant, dans l'*Essai sur la grande cour royale de Sicile*, l'œuvre d'un homme rompu aux recherches historiques et capable de composer un livre.

M. Étienne Michon, pourvu d'une bourse de voyage au sortir de l'École normale, avait été associé aux travaux de l'École française de Rome et placé sous l'autorité de son directeur, par l'intermédiaire duquel il nous a envoyé une *Étude sur Aleria*. On sait combien les inscriptions antiques sont rares en Corse; le *Corpus* en contient cinq ou six; M. Lafaye en a, depuis lors, publié sept, et c'est à peu près tout. M. Michon a été mis en goût de nouvelles recherches par cette pauvreté même; il a voulu ajouter quelque chose, si c'était possible, au butin de ses prédécesseurs, et, en tout cas, ne rien laisser perdre de ce que la Corse peut encore offrir à la curiosité des érudits. Deux localités, Aleria et Mariana, méritaient surtout, en leur qualité d'anciennes colonies romaines, d'attirer son attention. Il s'est décidé pour Aleria, ville plus ancienne, et où les fouilles, semblait-il, devaient être plus faciles à exécuter.

Un premier chapitre, qui sert d'introduction, fait connaître d'une manière sommaire la topographie actuelle et l'état général du pays. Dans un second chapitre, *Aleria avant les Romains*, l'auteur du mémoire rassemble les textes

anciens relatifs à la fondation d'Aleria par les Phocéens, à son passage sous la domination des Étrusques d'abord et ensuite des Carthaginois; il rappelle ainsi le peu que l'on sait de toute cette histoire (1). A côté des textes, il invoque le témoignage des monuments, vases de terre cuite et de métal, petits objets de différentes sortes, restes de construction. Tous ces débris sont minutieusement décrits, étudiés avec soin et placés sous les yeux du lecteur par des reproductions photographiques et des dessins.

Le troisième chapitre, de beaucoup le plus long, est intitulé *la Colonie romaine d'Aleria*. La composition en est la même que celle du précédent : les textes viennent d'abord, et ensuite les monuments. Les premiers sont rares et peu nets; M. Michon les discute avec conscience. Les seconds sont de plusieurs sortes, restes d'une enceinte, débris d'amphithéâtre, ruines diverses, tombeaux, ruines dites de Sainte-Laurine, traces d'un ancien port à *l'étang de Diane*. M. Michon a mis le plus grand soin à tout voir par lui-même autant que possible, à consulter avec insistance les gens du pays sur ce qui avait disparu; profitant de ce qu'une partie des terrains appartenait à sa famille, il a fouillé en plusieurs endroits; il a réuni quelques faits nouveaux. Il a surtout discuté avec beaucoup d'attention et de critique les origines de ces monuments et les attributions traditionnelles qu'on en fait.

(1) Deux observations philologiques : P. 26 : dans le passage cité d'Hérodote (I, 164), il s'agit non de vaisseaux à *cinq rangs* de rames, mais de navires à *cinquante* rames; — p. 114 : le texte de Callimaque est bien compris, et c'est là l'essentiel; mais l'explication relative à l'erreur du scholiaste est inadmissible.

Un quatrième chapitre est consacré à quelques inscriptions et à quelques objets dont l'étude n'avait pu trouver place dans les chapitres précédents; un appendice qui termine le mémoire donne quelques indications sur l'autre colonie romaine de la Corse, Mariana, plus pauvre encore en monuments qu'Aleria, et sur quelques trouvailles faites dans d'autres parties du pays.

Dans ce long mémoire, M. Michon a fait preuve de qualités sérieuses. Il a la curiosité patiente et opiniâtre, la conscience, l'esprit critique. Si les résultats obtenus sont, en somme, peu considérables, la faute en est à l'histoire même de la Corse, qui a rendu impossible une conservation plus complète des travaux du passé. Il n'en est pas moins intéressant qu'un inventaire exact des antiquités du pays ait été une fois dressé. On ne saurait demander à des études de ce genre des qualités littéraires proprement dites; l'auteur du mémoire fera bien pourtant, quand il le reverra pour le publier, de faire disparaître un certain nombre de négligences ou d'impropriétés qu'explique une rédaction sans doute un peu hâtive.

À Athènes comme à Rome, les élèves de première année, auxquels le règlement laisse toute liberté pour employer ce temps à faire l'apprentissage de la langue, du pays et des hommes, ont tenu pourtant à s'associer, dans une large mesure, au travail collectif de l'École; ils sont représentés par d'intéressants articles, M. Legrand dans le *Bulletin de correspondance hellénique*, MM. Jordan, Audolent et Baudrillart dans les *Mélanges d'archéologie et d'histoire*.

On le voit, l'activité de nos deux colonies savantes ne

s'est pas ralentie pendant le cours de cette année, sous la direction de nos confrères MM. Foucart et Geffroy. Chacune des écoles a produit, à côté de travaux estimables qui profiteront surtout à leurs auteurs, un ou deux de ces essais qui contiennent des résultats nouveaux et qui font avancer la science. Sur les trois mémoires envoyés de Rome il y en a deux qui, quoique très différents à tous égards par la donnée et par le mode d'exécution, présentent le même caractère; ce sont ceux de MM. Gsell et Cadier. Comme le mémoire de M. Lechat et même, dans une certaine mesure, celui de M. Jamot, ces études ont ce mérite que l'idée en a été suggérée et que la matière en a été fournie par les archives ou par les monuments de la contrée où les recherches ont été entreprises et où le travail a été exécuté. C'est à remplir cette première condition que devraient s'astreindre avant tout, lorsqu'ils sont en quête d'un sujet, nos pensionnaires de Rome et d'Athènes. A quoi bon aller si loin pour s'attaquer là-bas à quelque question que l'on aurait pu traiter aussi bien, mieux peut-être, avec des livres et avec le secours de ses maîtres, à Paris même ou dans toute autre ville pourvue d'une bibliothèque?

A ce point de vue, nos pensionnaires de Rome semblent être dans une situation plus favorable que leurs camarades d'Athènes. La diversité de leurs origines leur épargne la tentation de se jeter tous du même côté, de se presser et de se serrer tous ensemble sur un terrain trop étroit. Elle les invite, et ils auraient tort de ne pas tenir compte de cet appel, à tirer parti de l'ampleur du champ que leur ouvre cette Italie dont le passé est si plein et si riche, cette

contrée où, depuis les siècles reculés qui virent se creuser les premières tombes étrusques jusqu'à la merveilleuse floraison de la Renaissance, l'historien, quelle que soit sa curiosité particulière, rencontre partout les sujets d'étude les plus beaux et les plus variés. Avec les documents écrits et les ouvrages de la plastique, l'antiquité y remonte presque aussi loin qu'en Grèce; elle y est représentée par des œuvres presque aussi diverses et aussi intéressantes; puis c'est la Rome chrétienne qui succède à la Rome païenne et les monuments du culte nouveau sont ici plus nombreux et mieux conservés que dans tout autre pays; enfin, tandis que dans l'Europe orientale, où les Arabes et les croisés, les Slaves et les Turcs se disputent les provinces de l'Empire grec, les esprits semblent se rapetisser, à mesure que s'avance le cours du moyen âge, tandis que là les lettres et les arts semblent perdre la puissance de se renouveler et ne savent plus que ressasser indéfiniment les vieux thèmes, en Italie, c'est une intensité prodigieuse de vie, c'est une activité créatrice qui ne se concentre pas dans deux ou trois foyers principaux, mais qui fermente et qui éclate partout, si bien qu'il n'est pour ainsi dire pas une ville de second ou même de troisième ordre qui, de 1400 à 1550 environ, n'enfante des hommes et ne produise des œuvres qu'il faut aller étudier sur place, dans les archives et dans les galeries locales, dans les églises et dans les monuments civils de tout genre, si l'on veut leur rendre justice et en saisir l'originalité.

Dans de telles conditions, là où il a été fait, pendant un siècle et demi, une si étonnante dépense de génie, en politique aussi bien que dans les lettres et dans les arts,

nos jeunes missionnaires, établis à Rome, dans un grand centre d'où ils peuvent se porter rapidement sur tous les points vers lesquels les tourneraient les penchants de leur esprit, courent-ils le danger de jamais épuiser une si riche matière? Le seul embarras qu'ils risquent de connaître, c'est l'embarras du choix.

Quant à leurs camarades d'Athènes, ils sont plus généralement prédisposés, par leurs études antérieures, à s'enfermer dans le domaine de l'antiquité classique; d'autre part, le moyen âge et les temps modernes ne leur offrent pas ici les mêmes séductions que dans la péninsule voisine; mais sur le terrain même où les conduisent et où les retiennent les habitudes et les goûts qu'ils ont déjà contractés, ne pourraient-ils, sans grand effort, élargir et diversifier le cadre de leurs recherches? Pour y réussir, ils n'auraient qu'à feuilleter les *Archives des missions scientifiques* et les plus anciens cahiers de la *Bibliothèque des Écoles d'Athènes et de Rome*. Dans l'un et l'autre de ces recueils, les essais de leurs prédécesseurs leur indiqueraient des types de travaux qui, mieux que beaucoup des mémoires envoyés depuis quelques années à la commission, présentent ce caractère de n'être pas composés seulement avec des livres, mais d'exposer les résultats et d'offrir le résumé des observations faites au cours d'un voyage ou de l'exploration méthodique d'une série de monuments. Les mémoires des premiers pensionnaires de l'École étaient, pour la plupart, des descriptions détaillées d'un district de la Grèce continentale, ou d'une des îles de l'Archipel, description qu'accompagnait l'histoire du pays. Le moment devait venir où, sous peine de tomber

dans les redites, il faudrait chercher autre chose; mais n'a-t-on pas renoncé d'une manière trop absolue à cette forme, qui avait bien ses avantages? Les pensionnaires, dans ces dernières années, ont beaucoup parcouru l'Asie Mineure et l'ont quelquefois traversée de part en part, de Scutari ou de Smyrne à Adalia ou à Tarse; de ces pointes hardies, ils ont rapporté beaucoup d'inscriptions inédites et quelques textes de première importance; mais on aurait été heureux de voir ces courses aboutir à des monographies où les documents lapidaires n'auraient pas été relevés seuls, où auraient été signalés tous les vestiges de l'antiquité, voire même de la période byzantine, où auraient été décrites, vallée par vallée, ville par ville, des contrées encore aussi mal connues que la Bithynie et la Paphlagonie, que la Carie et la Phrygie. En Grèce même, n'y aurait-il pas, sous une forme un peu différente, quelque chose d'analogue à entreprendre pour certains sites où ont été faites récemment des fouilles importantes? De même que M. Paul Girard, témoin des fouilles de l'Asclépieion d'Athènes, a restitué l'aspect du sanctuaire et la physionomie de son culte d'après les restes de construction, les bas-reliefs et les inscriptions qu'il avait vus sortir de terre, n'aurait-on pas pu nous faire connaître, par des monographies conçues sur ce même plan, l'ensemble des faits qui se dégagent des travaux entrepris par la Société archéologique, soit à Épidaure, soit à Eleusis? Pour Eleusis, on aurait eu la bonne fortune d'être en droit de compter sur le concours d'un architecte de notre Académie de France. M. Blavette a présenté, du temple de Déméter et de ses dépendances, une restauration qu'il

aurait été intéressant d'expliquer et de compléter par une exposition historique et par un commentaire épigraphique.

On regrette aussi de voir interrompue la suite de ces catalogues que l'École, sous la direction d'Albert Dumont, avait entrepris de donner des principales séries qui ont été formées par la *Société archéologique*. Après les musées de la capitale, il y aurait eu à décrire ceux que l'on a commencé de former sur plusieurs points du royaume. L'inventaire des monuments trouvés en Laconie, qui a été dressé par deux érudits allemands, montre quel jour de pareilles enquêtes peuvent jeter sur l'histoire des écoles locales et quel parti on peut en tirer pour se faire une idée de l'ensemble du développement des arts de la Grèce. Ce genre de travaux rend toujours service à la science ; il a, de plus, cet avantage d'être, pour ceux qui s'y livrent, le meilleur des apprentissages ; il leur inspire le goût et le besoin de l'exactitude ; il leur apprend à regarder les monuments de près et à y noter ces nuances légères qui font la différence des styles. On est fondé à craindre qu'il n'y ait toujours une lacune dans l'éducation de l'archéologue qui n'aurait pas, une fois au moins dans sa vie, passé par cette épreuve.

Sans doute, il n'y a pas lieu de s'étonner que l'étude des sociétés anciennes et de leurs institutions, de leur œuvre littéraire et de leurs créations plastiques ait eu jusqu'ici les préférences de nos pensionnaires d'Athènes et paraisse devoir les garder ; mais n'est-il pas permis d'exprimer le désir, que, de loin en loin, quelques-uns d'entre eux franchissent les limites de ce domaine ? L'exemple leur en a été déjà donné, non sans succès, par certains de leurs devanciers. Armés des sévères méthodes de la philologie

classique, nos agrégés de grammaire ne s'appliqueraient pas sans profit à étudier la marche des altérations par suite desquelles est sortie du grec ancien cette langue moderne qui, quoi qu'en disent les pédants, a seule le don de la vie et les promesses de l'avenir. L'essai de G. Deville sur le *dialecte tzaconien* était un premier pas fait dans cette voie (1866); il a été suivi, à longue distance, par l'*Étude du dialecte chypriote moderne et médiéval* que M. Mondry-Beaudouin a présentée comme thèse à la Faculté des lettres de Paris (1884); mais, depuis lors, aucun membre de notre École n'a tourné son attention de ce côté; cependant, par l'accueil qu'ont trouvé chez les linguistes les récents travaux de M. Psichari, on peut juger de l'honneur qu'auraient fait à l'École des recherches entreprises dans cet esprit, à la faveur d'un séjour prolongé sur les lieux mêmes où l'on assiste de tout près à la lutte engagée entre le passé qui ne saurait revivre et les formes nouvelles que les conditions nécessaires du développement de l'intelligence imposent à l'expression de la pensée.

De même aussi, pourquoi nos agrégés d'histoire se défendraient-ils contre la tentation d'aborder, par divers côtés, l'étude de la vie agitée mais par moments si brillante de cet Empire d'Orient qui, jusqu'à la quatrième croisade tout au moins, conserve, en face du monde féodal de l'Occident, dans ses arts, dans ses lettres, dans son organisation politique, administrative et militaire des restes si beaux de l'héritage et des traditions de l'Empire romain? Ce qu'il y a de découvertes à faire et de filons à exploiter dans cette mine jusqu'à présent si négligée, on peut s'en faire une idée, pour ne parler ici que des tra-

vaux issus de l'École, par le mémoire de MM. l'abbé Duchêne et Bayet sur leur *Mission au Mont Athos* (1877), par les *Recherches* de M. Bayet pour servir à l'histoire de la peinture et de la sculpture chrétiennes en Orient avant la querelle des Iconoclastes (1879), enfin par les *Études* de M. Diehl sur l'administration byzantine dans l'exarchat de Ravenne (1888).

Si, pour cette fois, nous avons cru devoir ajouter ainsi quelques conseils à l'analyse et à l'appréciation des mémoires qui nous étaient soumis, nous n'avons fait que revenir, dans une mesure discrète, à une pratique dont s'est très bien trouvée, à ses débuts, cette École d'Athènes qui n'a vraiment commencé à vivre que le jour où elle a été placée, peu d'années après sa naissance, sous le patronage affectueux et éclairé de votre Compagnie. Votre commission dressait autrefois une liste de questions sur lesquelles se trouvait appelée l'attention des pensionnaires. Elle a renoncé à cette habitude lorsqu'elle a cru avoir suffisamment montré et jalonné la voie ; mais la variété même des disciplines et des compétences qui sont représentées ici nous impose le devoir de maintenir, entre les diverses études qui sollicitent la curiosité de ces jeunes gens, un équilibre que tendent parfois à rompre des oublis ou des engouements passagers. Votre Commission tient son autorité de vos suffrages et des traditions qui s'y transmettent depuis plus de quarante ans ; aussi les indications qu'elle donne ne peuvent-elles être qu'un secours des plus précieux pour les deux confrères éminents que votre désignation et le choix du ministre ont placés à la tête des deux écoles ; elles les aideront dans l'accomplissement d'une

tâche qui a ses difficultés, même pour leur science et pour leur dévouement. Les jeunes gens qui arrivent en Grèce et en Italie sont encore incertains et novices; la plupart d'entre eux ne savent pas, au premier moment, de quel côté se tourner; il leur semble à presque tous qu'ils arrivent trop tard, que tout a été fait. Ces incertitudes, rien ne pourra mieux les fixer, ce découragement avant l'action, rien ne sera plus propre à en guérir que cette sorte de programme, très général à la fois et très précis, où vous aurez rappelé les travaux antérieurs en suggérant les compléments ou les corrections qu'ils comportent et en même temps signalé à la curiosité de tous ces esprits neufs et ardents les terres encore inexplorées, les vastes régions où il reste encore tant à découvrir.

